



VARENNES

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

Règlement 999 décrétant des travaux de réhabilitation des conduites d'eau potable et réfection du pavage des rues Brien, Dalpé et Parisot et décrétant et un emprunt n'excédant pas 2 985 000 \$ pour en acquitter le coût

AVIS PUBLIC est donné que le règlement ci-dessus mentionné a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Varennes le 5 mai 2025.

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 11 juin 2025.

Ce règlement entre en vigueur à la date de la présente publication.

Donné à Varennes, ce 2 juillet 2025.

La directrice adjointe des Services juridiques et greffière,

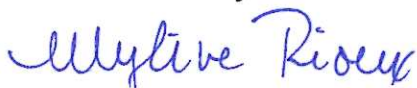

Mylène Rioux, OMA

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie par la présente que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné sur le site Internet de la Ville de Varennes en date du 2 juillet 2025 et en l'affichant à la réception de l'hôtel de ville, conformément aux dispositions du règlement 874 relatif aux modes de publications des avis publics de la Ville de Varennes.

En foi de quoi je délivre le présent certificat à Varennes ce 2 juillet 2025.

La directrice adjointe des Services juridiques et greffière,


Mylène Rioux, OMA